

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **10 décembre 2012**

Délibération n° 2012-3428

commission principale : urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Approbation du rapport des mandataires - Société publique locale d'aménagement (SPLA) Lyon
Confluence - Exercice 2011

service : Direction de l'évaluation et de la performance

Rapporteur : Monsieur David

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 30 novembre 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 12 décembre 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mmes Domenech Diana, Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benekadi, M. Bernard B., Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mmes Laurent, Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mme Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Barral (pouvoir à M. Crimier), Albrand (pouvoir à M. Millet), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à M. Lévêque), MM. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Dumas (pouvoir à M. Quiniou), Gléréan (pouvoir à M. Suchet), Havard (pouvoir à M. Huguet), Mme Pesson (pouvoir à M. Sécheresse), M. Turcas (pouvoir à M. Buffet), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à Mme Tifra).

Absents non excusés : M. Buna, Mme Bab-Hamed, MM. Bolliet, Giordano, Mme Palleja.

Conseil de communauté du 10 décembre 2012**Délibération n° 2012-3428**

commission principale : urbanisme

objet : **Approbation du rapport des mandataires - Société publique locale d'aménagement (SPLA) Lyon Confluence - Exercice 2011**

service : Direction de l'évaluation et de la performance

Le Conseil,

Vu le rapport du 21 novembre 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La société d'économie mixte (SEM) Lyon Confluence, qui a pour objet la réalisation des actions et des opérations d'aménagement du site de Lyon-Confluence, est devenue une société publique locale d'aménagement (SPLA) par délibérations des Conseils de communauté des 9 juillet et 12 novembre 2007 et par décisions du conseil d'administration et de l'assemblée générale extraordinaire du 31 janvier 2008, son objet demeurant identique.

L'article L 1524-5 - 14° alinéa du code général des collectivités territoriales dispose que les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance des SEM.

Le document présenté au Conseil de communauté comprend le rapport de gestion, les comptes et le rapport général de monsieur le Commissaire aux comptes concernant l'année 2011.

Au titre de cet exercice, les représentants de la Communauté urbaine de Lyon au sein du conseil d'administration de la SPLA étaient messieurs Gérard Collomb, Jacky Darne, Louis Lévêque, Patrick Bouju, Alain Giordano, Roland Crimier, Denis Brolquier, Guy Barret, Roland Bernard et Yvon Deschamps.

Les résultats de la Société sont présentés dans un contexte rétrospectif, portant sur 3 exercices.

	2009 (en k€)	2010 (en k€)	2011 (en k€)	Tendance 2010-2011
capital social	1 829			
participation publique	100 %			
<i>dont Communauté urbaine</i>	89,25 %			
produits société	1 928	2 291	2 526	↗
charges société	2 137	2 148	2 394	↗
<i>dont impôt sur les sociétés (IS)</i>	0	0	0	
résultat net	- 208	143	133	↘
capitaux propres	1 854	1 996	2 129	↗

Dans le cas d'une société d'aménagement, les rubriques "produits et charges société" correspondent au seul fonctionnement de la société. Elles n'apparaissent pas en lecture directe dans les comptes annuels. A noter, aussi bien pour les produits (2 526 k€) que pour les charges (2 394 k€) de la Société, que celles-ci sont en hausse (respectivement de + 10,2 % et de + 11,45 %).

L'exercice 2011 se clôt sur un excédent de 132 k€ en léger recul par rapport à l'exercice 2010. Ce résultat résulte d'une baisse des produits d'exploitation de 20,3 % due à la part moindre d'un exercice sur l'autre de la production de services vendus (26 231 k€ contre 32 545 k€ en 2010), ainsi qu'à l'absence de subvention d'exploitation (54 k€ en 2010).

En parallèle, les charges d'exploitation diminuent de 20,6 %, notamment sur les postes d'achats de matières premières et autres approvisionnements (20,7 M€ contre 27 M€ en 2010).

Sur le plan du bilan d'aménagement, les dépenses réalisées cumulées pour les concessions 1 et 2 s'établissent à 215 M€, soit respectivement :

- 197 M€ pour la concession 1 avec l'ajout des Rives de Saône, la reprise de l'estacade et la modification du programme des équipements publics (PEP),
- 15 M€ pour la concession 2.

Les recettes cumulées réalisées sur l'ensemble des 2 concessions s'élèvent à 196 M€ qui se répartissent entre :

- 175 M€ pour la concession 1 avec 8 M€ de remises onéreuses à la collectivité,
- 21 M€ pour la concession 2.

Les recettes reposent principalement sur la participation de la Communauté urbaine et les emprunts mobilisés depuis 2008 (18,7 M€ d'emprunts remboursés fin 2011, solde à rembourser de 23,75 M€ garanti à 80 % par la Communauté urbaine de Lyon). Elles continuent d'assurer une trésorerie positive à l'opération Confluence.

La mise en œuvre de l'opération a été marquée sur l'année 2011 par :

a) - Concession 1, côté Saône (Zone d'aménagement concerté -ZAC- 1 et Rives de Saône) :

- la maîtrise de 100 % du foncier réalisé en ZAC 1,
- la remise d'ouvrages conséquente à hauteur de 11 M€ en 2011 (16 M€ en 2010),
- un effort soutenu de commercialisation au rythme de 30 à 40 000 mètres carrés de surface de plancher par an (90 % de commercialisations réalisées),
- le lancement du projet de bâtiment à énergie positive sur l'îlot P en partenariat avec l'association japonaise New energy and industrial technology development organisation (NEDO),
- le projet Rives de Saône est opérationnel, le maître d'œuvre a été choisi et l'avant projet est validé.

b) - Concession 2, côté Rhône (ZAC 2 et Perrache Sainte Blandine) :

- traduction du projet de deuxième phase dans le plan local d'urbanisme (PLU),
- enrichissement du volet développement durable (politique de stationnement mutualisé, formalisation d'un plan d'action durabilité (PAD) avec WWF, création d'un réseau de chaleur avec une chaufferie bois avec cogénération),
- collaboration renforcée entre les services de la SPLA et les services des collectivités, notamment sur la gestion des espaces publics de la concession 1 et sur les études de la concession 2. Le travail a porté, notamment, sur l'implantation de la Maison de la danse, d'un groupe scolaire, de salles de sport et de locaux techniques pour la direction de la propreté de la Communauté urbaine et celle des espaces verts de la Ville de Lyon,
- signature d'un protocole portant sur le démarrage, dès l'année prochaine, du projet partenarial associant tous les acteurs concernés par les enjeux de déplacements et patrimoniaux du secteur de la gare de Perrache ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission urbanisme ;

DELIBERE

Prend acte du rapport établi sur l'activité de la Société publique locale d'aménagement (SPLA) Lyon-Confluence au titre de l'exercice 2011.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 12 décembre 2012.